

CARACTÉRISTIQUES

Généralités

- Cette étude traite des Citroën C8 et Peugeot 807 depuis leur commercialisation en juin 2002.

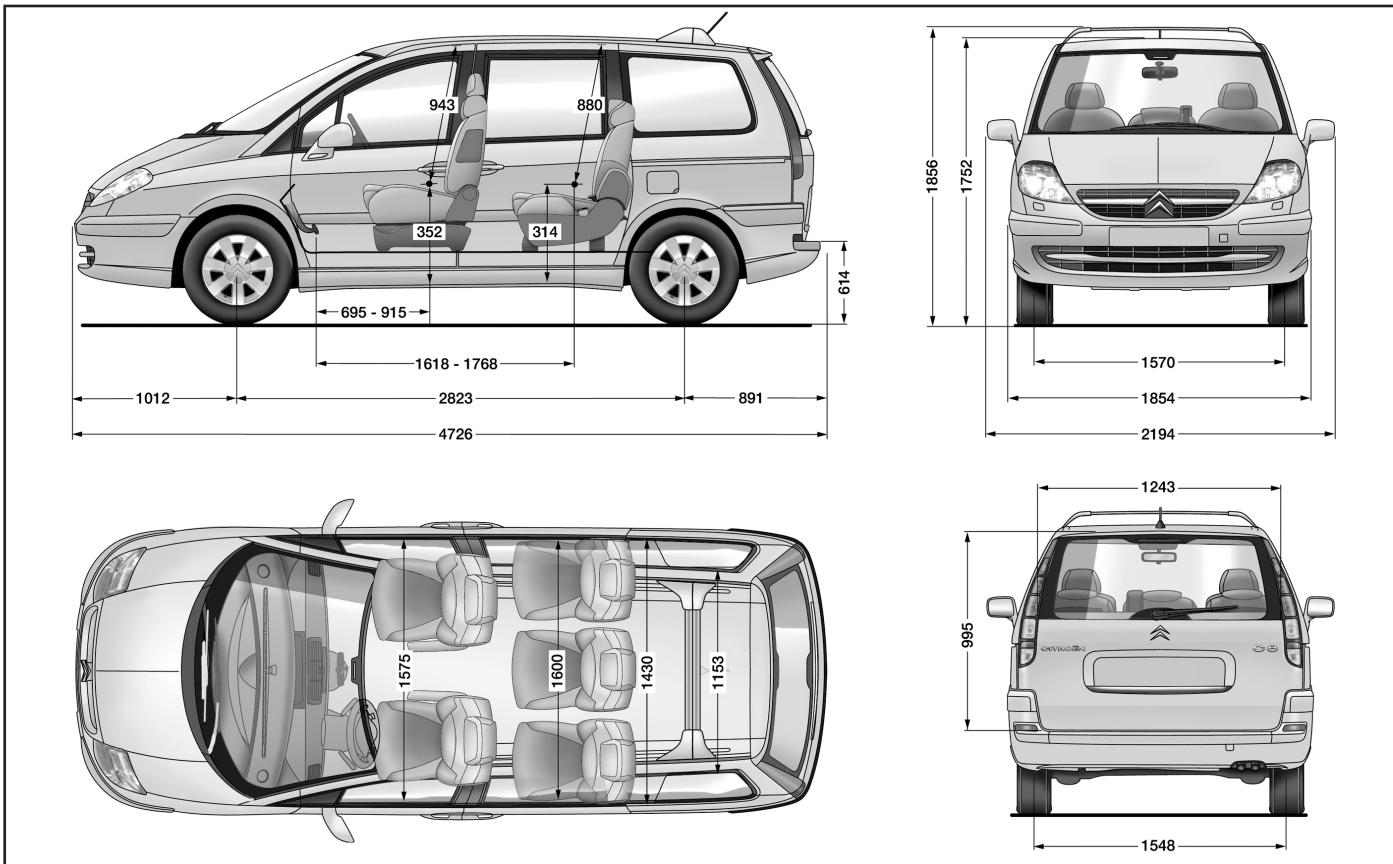
Caractéristiques dimensionnelles et pondérales

Gamme

Motorisation	Type Mines	Puissance fiscale
2.0 16v	EBCFNC	9
2.0 16v BVA	EBCFNE	9
2.2 16v	EBCFZC	11
2.0 HDi	EBCFHB	7
2.0 HDi BVA	EBCFHT	8
2.2 HDi	EBCFHWB	8

- Dans le type Mines, EB est remplacé par EA pour les versions avec 6 sièges indépendants.

Dimensions



Poids et charge

Motorisation	2.0i 16V	2.2i 16V	2.0 HDi	2.2 HDi
Boîte de vitesses	BVM5 / BVA	BVM5	BVM5 / BVA	BVM5
Masses (kg)				
A vide (mini CEE) - Totale en charge	1 645 - 2 380	1 681 - 2 400	1 710 - 2 505 / 1 768 - 2 505	1 783 - 2 505
Répartition AV - AR (mini CEE)	982 - 663	1 020 - 661	1 021 - 689 / 1 063 - 705	1 082 - 701
Totale roulante PTR	3 680	3 700	3 850	3 880
Charge utile	735	719	795 / 737	722
Remorquable : sans frein - avec frein	650 - 1 775	650 - 1 775	650 - 1 850	650 - 1 850
Maxi sur flèche - galerie			76 - 100	

Performances et consommations

Motorisation	2.0i 16V	2.2i 16V	2.0 HDi	2.2 HDi
Boîte de vitesses	BVM5 / BVA	BVM5	BVM5 / BVA	BVM5
Performances (secondes)				
0-400m	18,3 / 19,7	18,1	19,5 / 20,2	19
0-1 000m	33,7 / 35,6	33	36 / 37,3	35
0 à 100 km/h	12,2 / 14,4	11,6	14,6 / 16,6	13,6
Vitesse maximale (km/h)	185 / 178	196	174 / 168	182
Consommations (l/100 km)				
Urbaine	12,3 / 13,7	12,9	9,4 / 10,8	10,1
Extra urbaine	7,3	7,8	5,9 / 6,4	5,9
Mixte	9,1 / 9,6	9,7	7,2 / 8	7,4
CO ₂ (g/km)	218 / 230	231	189 / 210	199

Jantes et pneus

Motorisation	2.0i 16V	2.2i 16V, 2.0 HDi et 2.2 HDi
Pneumatique	205 / 65 R15	215 / 65 R15
Jante	6,5 J 15	6,5 J 15
Pressions (en bars) (AV / AR)		
Charge normale	2,5 / 2,5	2,4 / 2,4
Charge maxi	2,5 / 3,2	2,4 / 3,0
Roue de secours	3,2	3

- L'étiquette de préconisation des pressions de gonflage est collée sur la doublure de porte avant gauche.

Entretien

- Il existe 2 types d'utilisation du véhicule :

- normale,
- sévère,

Utilisation normale

- Fréquences d'entretien du véhicule :

- motorisations essence **30 000 km**
- motorisations Diesel **20 000 km**
- ou tous les 2 ans

Utilisation sévère

- Utilisations sévères :

- essentiellement urbaines (porte à porte, Taxi),
- pays très chauds de «Grande Exportation»,
- atmosphère très poussiéreuse (chantiers),
- petits parcours permanents (moteur froid),
- qualité du carburant utilisé douteuse,
- utilisation de lubrifiant non conforme à nos recommandation.
- En cas d'utilisation du véhicule dans des conditions particulièrement sévères, il convient de rapprocher les fréquences d'entretien dans les proportions suivantes :
- motorisations essence **20 000 km**
- motorisations Diesel **15 000 km**
- ou tous les ans

Plan d'entretien

- Les opérations d'entretien se répartissent comme suit.

Opérations standards

- Liste d'opérations à effectuer systématiquement lors de chaque révision pour tous véhicules.

Opérations générales

- Motorisations essence : tous les 60 000 km en utilisation normale ou tous les 40 000 km en utilisation sévérisée.
- Motorisations Diesel : tous les 60 000 km en utilisation normale ou tous les 45 000 km en utilisation sévérisée.

Opérations spécifiques

- Liste d'opérations à effectuer selon les spécificités du véhicule.

Opérations selon l'âge du véhicule

- Tous les 2, 10 et 15 ans.

Remplacement courroie de distribution

Attention : pour conserver leurs performances, tous les moteurs doivent être lubrifiés avec des huiles moteur de haute qualité (huiles semi-synthétiques ou synthétiques).

- Ces huiles doivent répondre aux normes suivantes :
 - moteurs essence **ACEA A3-98 ou API SJ**
 - moteurs Diesel **ACEA B3-98 ou API CF**

Tableau de préconisations

Moteurs	TOTAL ACTIVA/QUARTZ 7000 10 W 40	TOTAL ACTIVA/QUARTZ 9000 5 W 40	TOTAL ACTIVA/QUARTZ 9000 5 W 30
2,0i essence	X	X	X
2,2i essence	X	X	
V6	X	X	X
2,0 HDi	X	X	X
2,0 HDi/FAP		X	
2,2 HDi	X	X	X
2,2 HDi/FAP		X	

Attention : • Pour les véhicules dont le pas d'entretien est de 30 000 km, utiliser exclusivement l'une des huiles **TOTAL ACTIVA/QUARTZ 7000** ou **TOTAL ACTIVA/QUARTZ 9000** ou toutes autres huiles présentant des caractéristiques équivalentes à celles-ci.

• A défaut, il convient de respecter les plans d'entretien en condition d'utilisation sévères.

Nota : ces huiles présentent des caractéristiques supérieures à celles définies par la norme **ACEA A3/98 ou API SJ**.

Opérations standards

- Vidange - échange :
 - huile moteur,
 - filtre à huile,
 - filtre à pollen.
- Niveaux de remplissage :
 - huile direction assistée,
 - liquide lave-vitres,
 - batterie,
 - liquide de frein,
 - liquide de refroidissement.
- Contrôle :
 - étanchéité, état des tuyauteries et carters (moteur et boîte de vitesses),
 - état de la ligne d'échappement,
 - état des gaines, rotules, pivots de direction, transmissions et crémaillère,
 - état des courroies d'accessoires,
 - état des balais d'essuie-vitres,
 - feux éclairage et signalisation,
 - usure plaquettes de freins arrière,
 - état et mise à pression des pneus et roue de secours,
 - purge du filtre à gazole.
- Lecture mémoires autodiagnostic : effacement des éventuels codes défauts.
- Réinitialisation de l'indicateur de maintenance.

- Essai : essai véhicule sur route.
- Moteurs essence : contrôle antipollution à effectuer selon la législation en vigueur.

Opérations générales

- Contrôle :
 - jeux moyeux, bielles, rotules et articulations,
 - étanchéité des amortisseurs,
 - étriers, disques et canalisations de freins.
- Remplacement :
 - bougies d'allumage (sauf motorisation V6),
 - filtre à air,
 - filtre à gazole.

Opérations spécifiques

	Fréquences d'entretien du véhicule	
	Entretien standard	Entretien sévéréisé
Remplacement filtre à essence (*)	---	40 000 km
Echange standard du filtre à particules Niveau du liquide Eolys (motorisation HDi/FAP)	80 000 km (additif DPX 42) 120 000 km (additif Eolys 176)	
Remplacement bougies d'allumage (motorisation V6)	120 000 km	80 000 km

(*) Grande Exportation.

Opérations selon l'âge du véhicule

- Remplacement du liquide de frein tous les 2 ans.

Nota : Le constructeur préconise le remplacement des éléments pyrotechniques (coussins gonflables et ceintures de sécurité) tous les 15 ans.

Remplacement courroie de distribution

	Fréquences d'entretien du véhicule	
	Entretien standard	Entretien sévéréisé
Motorisations essence	Tous les 120 000 km ou tous les 10 ans	Tous les 80 000 km ou tous les 10 ans
Motorisations Diesel	Tous les 160 000 km ou tous les 10 ans	Tous les 120 000 km ou tous les 10 ans

Remise à zéro de l'indicateur de maintenance

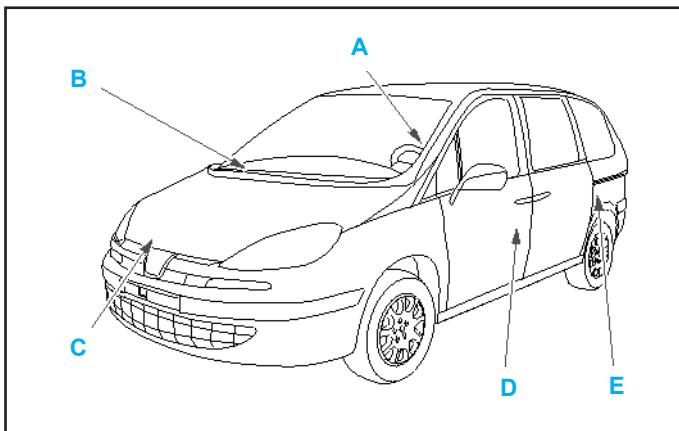
Nota : la procédure de réinitialisation peut être réalisée depuis le combiné ou à l'aide d'un outil de diagnostic.

Procédure de réinitialisation de l'indicateur de maintenance

Opération à effectuer	Observation sur l'écran
Couper le contact	
Appuyer sur le bouton de réinitialisation (ne pas relâcher)	
Mettre le contact	Un compte à rebours de 10 secondes défile : l'information «=0» s'affiche
Relâcher le bouton de réinitialisation	L'information «=0» s'affiche
Couper le contact	

Identification du véhicule

Identification



- (A) Plaque constructeur véhicule (étiquette sur pied milieu droit).
- (B) Numéro VIN (frappe caisse du VIN).
- (C) Etiquette recommandation lubrifiant.
- (D) Etiquette : N° de DAM - N° de séquence - code peinture - pressions de gonflage - dimension pneumatiques homologués (entrée de porte avant gauche).
- (E) Préconisation carburants.

Signification codification type variante version (T.V.V.)

- Type :
 - famille : **E** = famille de véhicule (C8 ou 807),
 - silhouette : **A** = monospace / 7 places (au maximum) - **B** = monospace / 8 places (au maximum).
- Moteur (type réglementaire) :
 - **XFW** = moteur essence **ES9J4/L4/L5**,
 - **3FZ** = moteur essence **EW12J4/L4/L5**,
 - **RFN** = moteur essence **EW10J4/L4/L5**,
 - **R6F** = moteur essence **EW10J4/K**,
 - **4HW** = moteur Diesel **DW12ATED4** (avec filtre à particules),
 - **RHT** = moteur Diesel **DW10ATED4** (avec filtre à particules).

Boîte de vitesses - dépollution

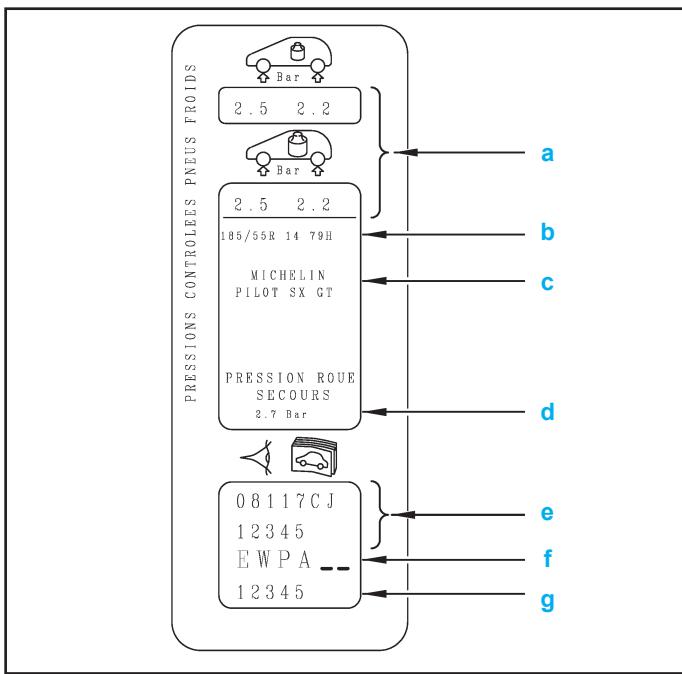
versions	L3 W3	L4 98/69	L5 98/69B	US 83/87
boîte de vitesses mécanique (5 rapports)	A	B	C	P
boîte de vitesses automatique (4 rapports)	D	E	F	R
boîte de vitesses mécanique (6 rapports)	-	G	H	S
rapports de pont et/ou de boîte de vitesses différente de la base	J	K	L	T
autre(s) possibilité(s) de combinaison	-	M	N	U
pas de boîte de vitesses				Z

Etiquette d'identification Après Vente Pièces de Rechange (Peugeot)

Présentation

- Légende :
 - **OPR** = numéro d'Organisation Pièces de Rechange,
 - **DAM** = numéro Début d'Application de Modification,
 - **APV-PR** = numéro Après Vente Pièces de Rechange.
- Le numéro «**APV-PR**» (anciennement numéro **DAM**) et le code peinture sont transférés sur l'étiquette de préconisation des pressions de gonflage qui devient l'étiquette d'identification «**APV-PR**».

- L'étiquette d'identification «APV-PR» est collée, côté conducteur, sur le pied avant du véhicule ou sur le champ de porte avant.



- **(A)** : préconisations des pressions de gonflage des pneumatiques (à vide et en charge).
- **(B)** : caractéristiques des pneumatiques.
- **(C)** : type de pneumatique.
- **(D)** : préconisation de pression de gonflage de la roue de secours.
- **(E)** : numéro Après Vente Pièces de Rechange.
- **(F)** : référence du code peinture.
- **(G)** : numéro de séquence (besoin interne usine).

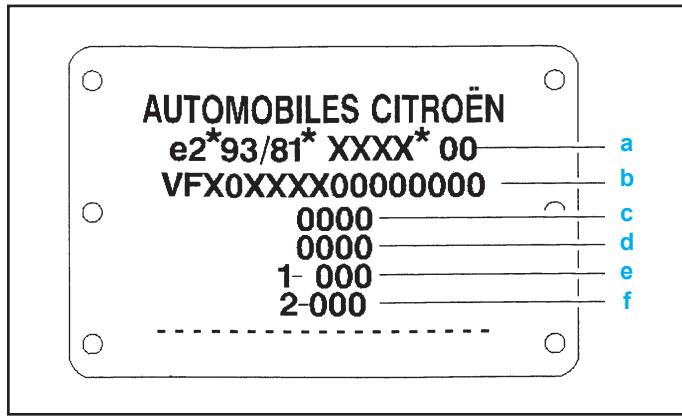
Numéro Après Vente Pièces de Rechange

- Exemple :

08117 CJ 1 2345

1 ^{er} au 5 ^{ème} caractère	Numéro OPR
6 ^{ème} et 7 ^{ème} caractères	Code usine
8 ^{ème} caractère	Numéro de la ligne de montage
9 ^{ème} au 12 ^{ème} caractère	Numéro d'ordre de fabrication

Plaque constructeur véhicule



- La plaque constructeur comporte les indications suivantes :

- «**a**» : numéro de réception communautaire (*),
- «**b**» : numéro de la série du type,
- «**c**» : poids total autorisé en charge (*),
- «**d**» : poids total roulant autorisé (*),
- «**e**» : poids maximum sur l'essieu avant (*),
- «**f**» : poids maximum sur l'essieu arrière (*),
- «(*)» : selon pays de commercialisation.

